

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RECLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 8 Avril

## LE NOUVEAU MINISTÈRE ET LA PRESSE

La presse fait un accueil plus que froid aux nouveaux ministres. On en jugera par les appréciations suivantes :

### Le Figaro :

On croit rêver ! depuis que la crise est ouverte, le président de la République a bien donné à tous cette impression, qu'il ne cherchait qu'à satisfaire ses goûts personnels.

M. Carnot, dès le premier jour, a fait comprendre à tous ceux qui l'approchaient qu'il entendait, pour le choix de ses ministres, ne pas sortir d'une catégorie de parlementaires.

Il ne s'inquiétait pas de la politique, il allait aussi bien à l'extrême gauche que au centre ; la question économique le préoccupait également fort peu : les protectionnistes les plus ardents ou les libre-échangistes les plus sincères, tout lui était bon.

Il voulait tout simplement trouver des défenseurs de sa politique, de son système de gouvernement, de ses théories républicaines.

Contrairement aux usages établis, il faisait venir à l'Élysée un personnage appartenant à la Chambre ou au Sénat, et lui déclarait tout d'abord :

— Vous allez être chargé de former le ministère.

Ce qui voulait dire :

— Nous allons travailler ensemble, nous allons voir sur quels noms il faut s'arrêter : je vais vous indiquer vos collaborateurs.

Politique personnelle s'il en fut jamais, qui aura cette première conséquence de donner naissance à un cabinet dont la composition surprendra la France entière.

### Le Petit Parisien :

Le président de la République ne semble pas s'apercevoir que les noms sont des drapeaux et qu'il ne saurait montrer au suffrage universel, à l'heure où les urnes s'ouvrent, des ministres honorables, animés d'excellentes intentions, mais ayant le tort d'être ignorés de la nation.

L'autorité morale ne s'acquiert qu'avec la notoriété. Tant qu'on est inconnu pour les masses profondes du peuple, on se heurte à l'indifférence.

Les préférences personnelles, les sympathies individuelles, les amitiés privées ne doivent te-

nir aucune place dans les actes d'un chef d'Etat, pénétré des responsabilités de sa charge.

Avec des affections, on trouve une combinaison éphémère. Par le raisonnement, qui n'a rien à voir avec le cœur, on forme un ministère inspirant confiance et on a un vrai gouvernement. C'était cela que la France demandait manifestement à M. Carnot, c'est cela que M. Carnot n'a pas fait.

### L'Estafette :

Que peut le ministère Dupuy ? Il peut par sa résolution à suivre la politique exigée par la situation présente, et dont M. Constans avait, ainsi que M. Burdeau, un sentiment si net, et qui eut l'approbation de la majorité républicaine, s'imposer à l'étonnement des Chambres, de l'opinion, et faire dans le monde une figure honorable.

Sinon, non, il n'est rien. Et ni M. Peytral ni M. Terrier ne le sauveront d'une fin rapide. Le régime parlementaire, une fois de plus, aura été faussé par la méconnaissance de ces strictes lois d'observation psychologique et sociale. Pour la gloire de M. Terrier, c'est beaucoup trop.

### La Marseillaise :

La France n'a donc plus d'hommes et le Parlement est-il si vide que M. Carnot en soit réduit à dénicher toutes les médiocrités et à faire appel à toutes les modesties ? Nous croyons que nul n'est dupe de cette bredouille volontaire. M. Carnot n'a pas pu plus longtemps jouer ce jeu qui est aujourd'hui connu. Il y avait moyen, sans revenir à Bourbeau, de trouver en ce moment une main solide pour tenir la barre de notre esquif désemparé.

M. Carnot ne paraît pas l'avoir compris.

### La Lanterne :

Sans vouloir médire de M. Dupuy, qui n'est point sans valeur, on ne voit pas du tout à quoi peut bien rimer M. Dupuy. Quant à M. Guérin, nous sommes à nous demander si ce n'est pas une faute d'impression qui fait figurer ce nom sur la liste. M. Guérin ! qu'est-ce que c'est que ça ? En tous cas, ce n'est pas ce ministre-là qui relèvera le prestige de M. Carnot et du régime parlementaire.

### Le Voltaire :

Le pays ne prendra pas au sérieux les événements qui viennent de se passer : il aura assisté à ce spectacle ridicule de ministres bons à tout faire, qui passent de l'instruction publique à la justice, ou des finances à l'agriculture, avec une aisance surprenante, comme si leur compétence était universelle.

Il ne comprendra pas non plus le choix de M. Dupuy.

C'est à peine si le nouveau chef du cabinet est connu des recteurs et des vicaires généraux ; mais la grande masse de la nation ignore presque absolument son nom.

### Le XIX<sup>e</sup> Siècle :

Il est une remarque qu'il est impossible de ne pas faire, c'est que ce ministère est constitué d'après une méthode qui ne ressemble en rien à ce que l'on appelle les règles du parlementarisme.

En France, en Angleterre, partout où le système parlementaire est pratiqué, on avait toujours vu jusqu'ici le président de la République ou le monarque s'adresser, pour la formation du cabinet, à un homme jouissant d'une grande notoriété, ayant sur son parti une autorité certaine ; on l'appelait le chef du cabinet. Dans le nouveau cabinet, il n'y a, à proprement parler, pas de chef. Il est exactement composé comme si la responsabilité ministérielle n'existait pas.

### L'Echo de Paris :

Il n'est pas douteux que tous ceux qui entrent avec M. Dupuy, et M. Dupuy lui-même, sont des hommes honnêtes, qui acceptent comme un devoir la mission offerte. M. le président de la République ne peut qu'être satisfait d'avoir trouvé en M. Dupuy un auxiliaire dévoué et que se reposer après cette lutte de six jours contre un courant d'opinion auquel il s'est visiblement soustrait.

La satisfaction sera-t-elle aussi vive dans les Chambres et dans le pays ? Nous posons la question sans y répondre, avec, simplement le regret de voir peut-être compromettre inutilement, dans une aventure de peu de durée, des personnalités dont on aurait pu mieux utiliser la valeur et le dévouement.

### Le Journal :

Le ministère Dupuy est fait pour voter le budget. Et, avec le poète, il pourra chanter :  
Mes jours sont condamnés...

Il ne verra ni la chute des feuilles — ni le renouveau. Par ces temps de chaleurs anticipées que nous traversons — c'est un ministère d'été.

### Le Germinal :

Le chef de l'Etat n'a pas été placé dans sa situation irresponsable et sereine pour faire de ses préférences personnelles, ou de celles de son entourage, un élément appréciable dans les affaires du pays.

Son rôle constitutionnel est de rester l'arbitre impartial de la bataille parlementaire et de n'y intervenir que pour adjuer le prix au vainqueur.

— C'est le premier amour... ça passe comme ça vient.

— Chez moi, ça ne passera jamais.

— Ne vas-tu pas te faire mourir pour cette petite effrontée.

— Me faire mourir, non, mais je vais quitter le pays.

Le père Boislaurier eut un mouvement de terreur.

— Nous quitter ? Tu penses à nous quitter ?

— J'y suis décidé, bien décidé, fit le fils du fermier.

— Mais ton père, ta mère ?

— Je ne pourrais plus vivre ici.

— Et où veux-tu donc aller ?

— Je veux me faire soldat, m'engager.

— T'engager !

— Oui... Je ferai campagne comme toi... n'as-tu pas été soldat ? N'est-ce pas un beau métier ?

— Très honorable, mais quand on n'y est pas forcé...

— C'est le seul qui me convienne, le seul qui me fera oublier.

Il ajouta plus bas :

— Le seul où on puisse se faire tuer.

Le père Boislaurier n'en revenait pas. Ses bras tombaient de stupeur. Son fils soldat, maintenant l'abandonnant, vivant loin de la ferme ! Cela lui semblait tellement impossible qu'il n'y eut pas.

Il se dit que cette fantaisie s'évanouirait quand le gros du chagrin de Jacques serait passé. Il embrassa son fils, chercha à le consoler encore, puis il l'envoya se coucher. Il devait avoir besoin

### Le Siècle :

Le cabinet, tel qu'il a été constitué, nous paraît incohérent. Il semble probablement tel à M. Charles Dupuy. Mais il fallait un cabinet à tout prix ; M. Dupuy s'est dévoué.

Un cabinet, se constituant à l'heure actuelle, aurait dû être un cabinet capable de faire des élections. Nous ne croyons pas que celui-ci inspire une suffisante confiance à la Chambre pour qu'elle aille jusque-là.

### Le Radical :

Le ministère Dupuy sera également accueilli, je le crains, avec plus de surprise que de sympathie : avant de juger s'il est bon ou mauvais, on dira qu'il était inattendu.

### La République française :

La crise qui a été ouverte par le vote du 30 mars est dénouée ; mais la situation reste grave et il n'y a plus une faute à commettre.

### Les Débats :

Ce ministère ne nous donne aucune satisfaction et nous regrettons d'y voir fourvoyés quelques hommes de mérite, qui auraient mieux fait de n'y pas entrer ou d'en sortir. Nous l'attendons à ses actes, mais il nous est impossible de lui accorder au préalable aucune confiance.

### La Gazette de France :

Que peut bien signifier ce ramassis de médiocrités, cueillies sur tous les bancs du Parlement ? Ça signifie que la « Concentration » triomphe, répondent les radicaux, qui comptent Charles Dupuy pour l'un de leurs élèves.

Bien que chez Ranc on ne se montre pas autrement mécontent, étant données les tendances politiques du nouveau président du conseil, on n'en éreinte pas moins ce président Carnot qui n'a pas su, dans son amour de la République, trouver le moyen de lui refaire une virginité.

### Le Gaulois :

Le nouveau ministère comprend des radicaux, des opportunistes, et même quelques centre gauche, c'est-à-dire des chevaux attelés aux brancards et à l'arrière-train du char de l'Etat et habitués à tirer en sens contraire. D'où l'immobilité dudit char et le disloquage de ses vieux ais.

Ce n'est un mystère pour personne, il est bien inutile de dissimuler au public que M. Carnot, à mesure qu'un groupe parlementaire considérable s'entête à lui présenter M. Constans comme ministre inévitable, s'entête de son côté et se fortifie dans la résolution, devenue une manie véritable, de ne jamais recourir au vainqueur de Boulanger, si facilement débarqué par lui dès que le général eut le bon goût de se suicider.

de repos.

On eussait le lendemain, mais le lendemain, le fermier dormait encore profondément, quand son fils, son petit paquet sur le dos, franchissait avec précaution la porte de la ferme, traversait la cour et gagnait la route de Verneuil, où nous l'avons rencontré et présenté à nos lecteurs... laissant derrière lui la désolation et la tristesse.

Il avait voulu se soustraire aux remontrances de son père, aux larmes de sa mère, aux exclamations de surprise, aux questions, aux curiosités de tous.

Sa résolution était prise et bien prise. Rien ne devait l'en faire dévier.

Le départ subit de Jacques Boislaurier, la fuite de Mlle Poitevin mirent le pays en révolution pendant plus d'un mois. On répandit d'abord le bruit que les deux jeunes gens étaient partis ensemble, mais quand on sut que le fils du fermier s'était engagé comme soldat, que son mariage avec la jeune fille n'avait rencontré aucune opposition chez les parents, on réfléchit que le racontar était absurde, et on chercha d'autres causes à la fugue de la jeune fille.

Bientôt même, on osa parler tout haut d'une liaison entre elle et le fils aîné du duc de Morlac. On se rappela maintenant qu'on l'avait surprise causant avec lui, la nuit tombante, dans quelque rue écartée. Jean de Morlac était beau garçon. Louise n'était point laide. Elle avait des goûts de coquetterie qui parlaient chez elle plus haut que l'honnêteté.

Son père ignorait sa retraite. Il n'avait reçu aucune lettre d'elle. Il fallait donc qu'elle fût

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT »

17

LE

## GARÇON DE JEU

PAR JULES DE GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE  
L'AMOUR AU VILLAGE

IX

Tout à coup, il lui sembla qu'un pas traversait la cour. Ce pas paraissait chancelant, hébété, comme celui d'un homme ivre.

Le fermier se dressa sur son séant.

Est-ce que ce serait Jacques ? Est-ce que le jeune homme aurait bu.

Il écouta... le bruit se rapprochait... Bientôt il y eut un froissement de clef autour de la serrure. C'était bien Jacques, mais on eût dit que la main mal assurée du jeune homme ne pouvait pas ouvrir la porte.

Le père Boislaurier se leva doucement pour ne pas réveiller sa femme, sortit sans bruit de la chambre à coucher, et arriva dans la salle à manger au moment où son fils venait d'allumer son bougeoir.

Jacques eut un sursaut en voyant son père se dresser brusquement devant lui... dans la lu-

mière !

— C'est toi ? dit-il... Tu ne dors pas.

— Je t'attendais...

— Quelle folie !

— Et toi, d'où viens-tu ?

Jacques secoua la tête d'un air indifférent.

— Oh ! moi !...

Son père lui prit les mains d'un air d'autorité.

— Toi, tu vas me dire ce que tu as, d'où tu viens, pourquoi tu pleures...

— Je pleure !

— Crois-tu donc que ça ne se voit pas ?

— Je n'ai rien, fit brusquement Jacques qui chercha à s'éloigner.

Le fermier le retint.

— Je te dis, moi, que tu as du chagrin, mon Jacques, mon fils... que je veux savoir d'où te vient ce chagrin, et que tu vas me le dire à moi, à moi seul.

Le jeune homme, à qui revenait alors brusquement à l'esprit le souvenir de la scène terrible que nous avons racontée, incapable de se contenir plus longtemps, se laissa aller dans les bras de son père en sanglotant... Puis il raconta tout ce qu'il avait vu.

Le fermier, étourdi d'abord, essaya ensuite de consoler son fils et de le calmer.

La fille de l'hoissier était une misérable, mais il n'y avait pas qu'elle au monde heureusement.

— Il n'y a qu'elle que j'aimerais jamais, murmura tristement le jeune homme.

— Allons donc !

— J'en suis sûr, mon père.

Plus on met d'instance à vouloir pousser M. Constans, plus M. Carnot en met à le repousser. Le ministère Dupuy n'est pas autre chose qu'une tentative désespérée pour éviter le ministère Constans.

Cette situation est assez triste, il faut en convenir, et M. Carnot qui a tout fait pour la créer, pourrait bien, en fin de compte, en être la victime.

**La France :**

Nous sommes en présence du ministère Carnot. M. le président de la République a rompu avec l'effacement constitutionnel et jugé nécessaire d'entrer en personne dans la lice. C'est pour cela qu'il se réservait le poste de chef de cabinet. M. Dupuy n'est que le vice-président du conseil. Quant aux membres du gouvernement, M. Carnot espère les considérer comme de tranquilles et dévoués fonctionnaires.

Les règles générales de la formation des ministères sont abandonnées. La constitution du ministère Dupuy est le premier acte apparent d'une politique personnelle. C'est par un petit coup d'Etat contre la volonté de la Chambre et de l'opinion que M. Carnot a formé son ministère.

**Le Temps :**

Le ministère actuel a tous les inconvénients d'un cabinet de concentration sans offrir, au moins à première vue et préalablement à toute expérience, les mêmes garanties que la plupart des ministères antérieurs. Mais est-il tout à fait exact de dire que ce ministère est un ministère de concentration ? Oui, si on tient compte de la présence de deux ou trois modérés parmi ses membres, non, si on fait la réflexion que l'élément radical y prédomine avec éclat.

Le dosage, cette opération considérée jusqu'ici comme éminemment délicate, cette opération où se révélait la dextérité de l'alchimiste officiellement chargé de transmuter au fond de son creuset les intransigeances en modération et les opportunités en radicalisme, le dosage paraît s'être effectué cette fois au hasard, ou dans un sens bien contraire aux indications que pouvaient fournir soit l'état des esprits, soit l'état des partis.

On ne peut soutenir que la majorité d'entre les républicains de la Chambre soit radicale, ni que les derniers événements aient sensiblement rehaussé le prestige de l'extrême gauche. Pourquoi dès lors, sous couleur de concentration, offrir à l'élément radical une part qu'il ne pouvait raisonnablement se flatter d'obtenir ?

**CHAMBRE DES DEPUTÉS**

*Séance du 6 avril*

La séance est ouverte à deux heures vingt, sous la présidence de M. Casimir Périer.

Les nouveaux ministres sont à leur banc, y compris M. Guérin, ministre de la justice, qui n'ira qu'à trois heures lire au Sénat la Déclaration ministérielle.

L'accueil fait aux membres du Cabinet qui succède à celui de M. Ribot a été courtois, sans empressement. Il s'y mêlait on ne sait quelle bienveillance, celle que l'on a pour les êtres frêles et délicats, dont les chances de vie sont incertaines et voilées.

Ni à Gauche, ni au Centre, ni à Droite, on ne semblait croire que le Cabinet pût compter sur une longue existence ; mais on était d'accord sur ce point, c'est que nul ne s'acharnerait avec passion

mal pour se cacher, pour ne pas oser donner de ses nouvelles. Justement le jeune châtelain venait de partir pour Paris. C'était lui qui avait enlevé Mlle Poitevin. On tirait déjà, entre comères, l'horoscope de cet amour mal assorti. M. de Morlac n'épouserait jamais Louise. Il s'en amuserait quelque temps, puis il l'abandonnerait ayant quel que enfant à ses jupes. Et alors que deviendrait-elle ? Son père ne lui pardonnerait jamais.

Comme toujours, en pareil cas, M. Poitevin avait été le dernier renseigné. Tout Verneuil savait déjà que Louise était la maîtresse du jeune châtelain de Morlac, quand il se tuait encore l'esprit pour chercher les raisons de l'abandon de sa fille. Pourquoi l'avait-elle quitté ainsi ? Il était donc dur pour elle ? Ne faisait-il pas tout ce qui était en son pouvoir pour la rendre heureuse ? Il ne se rappelait pas, de mémoire de père, lui avoir jamais rien refusé.

Et ce que ce mariage avec le fils Boislaurier ne lui convenait pas ? Elle n'avait qu'à le dire, il ne lui aurait pas fait violence... Il avait bien vu qu'elle s'était montrée froide tout d'abord aux ouvertures qu'on lui avait faites. Pourquoi n'avait-elle pas parlé ? Il l'aimait trop pour la contrarier.

Le pauvre père avait vieilli de dix ans en quelques jours, et cependant l'idée que sa fille était partie avec un amant, qu'elle était perdue, déshonorée, ne lui était pas venu encore, ou si elle avait effleuré son cerveau, il l'avait repoussée avec horreur. Louise coupable ! Louise infâme ! Jamais il n'y croirait ! Le malheureux s'attendait toujours à la voir arriver un beau soir, se pres-

à sa perte et qu'il mourrait tout seul, sans trop de heurt ni de secousses, simplement parce qu'il n'a pas en lui de quoi vivre.

**LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE**

Après la lecture du procès-verbal, M. Charles Dupuy, président du Conseil, ministre de l'intérieur, monte à la tribune et lit la Déclaration suivante :

Messieurs,

Le gouvernement qui se présente devant vous ne se méprend sur aucune des difficultés de la situation. Mais il est rassuré en constatant le calme profond du pays et sa confiance persévérante dans la République. Nous voyons dans ces dispositions la preuve que les douloureux incidents de ces derniers mois, en dépit de certains efforts pour les exploiter dans un but politique, n'ont atteint ni la République dans sa croissance vigoureuse, ni la Patrie dans sa renommée traditionnelle de probité et d'honneur.

Une leçon, toutefois, se dégage de ces épreuves, c'est que l'aisance et la fortune ne s'acquièrent que par le travail et ne se conservent que par la correction des mœurs et la dignité de la vie.

Cette leçon est comprise de la conscience nationale. Aussi pouvons-nous avec confiance envisager l'avenir de la République ; chaque jour, le suffrage universel, consulté sur les points les plus divers, sanctionne les conquêtes qu'elle a déjà faites et en appelle de nouvelles qui mettent progressivement d'accord les aspirations démocratiques et les institutions républicaines.

Le jour est proche où la pénétration réciproque, où l'identification définitive de la France et de la République rendra cette concordance plus aisée à établir. Nous n'oublierons pas que le moyen le plus sûr de hâter ce résultat qui multipliera les forces de la Patrie, c'est d'administrer à tous les degrés de la hiérarchie, avec exactitude, avec bienveillance, avec équité, pour le bien commun des citoyens.

Quant à vous, Messieurs, nous vous convions à donner au pays l'impression d'une marche normale de la vie parlementaire en vous attachant et en vous tenant résolument à un ordre du jour qui couronne dignement la législature. Votre attention se portera naturellement sur ces lois économiques et sociales qui touchent aux intérêts les plus manifestes de la démocratie et dont certains projets, en ce moment inscrits à l'ordre du jour de la Chambre, tels que le projet sur les Sociétés coopératives de production et le projet sur le Crédit agricole et populaire, offrent d'utiles exemples.

Mais votre œuvre immédiate est le vote du Budget de 1893 qui résultera de l'entente inévitable des deux Chambres. Nous travaillerons à cette entente de tout notre pouvoir, et elle se produira assez tôt, nous en avons l'assurance, pour rendre inutile la demande d'un nouveau douzième provisoire et pour permettre au gouvernement de déposer à temps le projet du Budget pour 1894. Toutes les législatures précédentes ont voté les quatre budgets dont la constitution leur attribue l'examen. Vous aurez à cœur de ne pas faire moins que vos devanciers et d'épuiser votre droit. Le gouvernement ne négligera rien pour vous en faciliter l'exercice.

Teis sont, messieurs, les sentiments et les intentions avec lesquels nous prenons possession du pouvoir. Nous vous demandons votre concours : nous avons la certitude que vous l'accorderez à

terner à ses genoux pour lui demander pardon, lui expliquer sa brusque résolution. Il veillait des demi-nuits pour l'attendre.

Mais le temps s'écoulait et Louise ne revenait pas... Les bruits courants dans Verneuil prenaient plus de consistance. On savait maintenant que le fils Boislaurier était soldat. Il venait de partir pour l'Afrique. Le fermier, auquel Poitevin était allé demander des explications, s'était renfermé dans un mutisme absolu. Jacques s'était décidé brusquement. Un coup de tête. Il ne lui avait pas parlé de Louise. Il ne savait même pas s'il l'avait vue, avant son départ.

Il croyait pourtant qu'il s'était engagé parce qu'il avait reconnu que la fille de l'huissier ne l'aimait pas. Voilà tout ce qu'il savait, tout ce qu'il pouvait dire.

M. Poitevin croyait maintenant à un crime. Il était sur le point de prévenir la justice, quand un jour, au coin d'une rue, un mauvais drôle, qu'il avait plus d'une fois saisi, l'arrêta et lui dit d'un air goguenard.

— Eh bien, père Poitevin, vous cherchez toujours votre fille.

L'huissier allait s'éloigner sans répondre, quand l'autre ajouta :

— Ce n'est pas bien mûin à deviner, pourtant.

M. Poitevin revint vivement sur ses pas.

— Vous savez quelque chose ? demanda-t-il fiévreusement.

— Parbleu ! il n'y a que vous qui ne sachiez rien...

— Quoi donc ? interrogea le malheureux père...

des hommes de bonne volonté, qui ont donné sans arrière-pensée et sans réserve tout leur dévouement et tout leur cœur à la République et à la France.

Quelques applaudissements ont accueilli la prose ministérielle, puis la Chambre a repris la suite de la discussion du Budget de 1893.

MM. Cunéo d'Ornano et de Soubeyran ont interpellé le Ministre des Finances sur la conduite que compte tenir le gouvernement dans le conflit qui a été soulevé par le Sénat à propos de la réforme des boissons, de la loi des patentes et de l'impôt sur les opérations de Bourse.

M. Peytral, ministre des Finances, a répondu énergiquement que le Cabinet acceptait les votes émis par la Chambre, qu'il les porterait aujourd'hui même au Sénat, et que là il espérait trouver un terrain de transaction honorable permettant au Parlement de voter le Budget de 1893.

La Chambre a applaudi cette déclaration, qui a cependant le défaut d'être contradictoire, puisque dans la première partie, le ministre accepte les votes de la Chambre, et que dans la seconde il appelle de tous ses vœux une transaction qui les modifiera.

La Chambre vote les différents articles de la loi de finances.

Elle vote l'ensemble du Budget par 386 voix contre 18.

**L'Autriche et l'Allemagne**

Les symptômes de mésintelligence entre l'Allemagne et l'Autriche deviennent de plus en plus fréquents et tout fait prévoir que les vrais sentiments des souverains et de leurs gouvernements ne sont pas si cordiaux qu'on le prétend.

La visite de l'empereur Guillaume au Quirinal pour les noces d'argent du roi Humbert et de la reine Marguerite, a produit à Vienne une impression pénible.

L'empereur Guillaume aurait, en effet, annoncé qu'il ferait tout son possible pour arriver à une augmentation des forces militaires de l'Italie, voulant ainsi engager l'empereur François-Joseph à augmenter les armements de la monarchie.

L'effet de cette démarche a été tout autre que ce qu'on attendait à Berlin.

D'abord, au lieu d'envoyer à Rome un de ses frères ou neveux, l'empereur François-Joseph a chargé l'archiduc Rénier, un cousin éloigné, de le représenter.

Enfin, il a fait la déclaration suivante à l'un des derniers conseils des ministres :

« Vu l'état satisfaisant des rapports de la monarchie austro-hongroise avec les puissances étrangères, et prenant en considération le désir unanime de tous les gouvernements européens de voir se consolider la paix universelle, il n'y a pas lieu de faire dans le budget de 1894 des augmentations dans les dépenses pour l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie de la monarchie. »

Cette déclaration de François-Joseph a produit une vive impression sur les ministres.

**CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE**

**Nos sénateurs**

M. Ch. de Verninac, membre de la commission des finances du Sénat, a été nommé par cette

— Elle est à Paris, votre fille.  
 — A Paris ?  
 — Oui, et pas seule, encore.  
 L'huissier était devenu livide.  
 Il s'approcha machinalement de la maison voisine pour chercher un point d'appui.  
 — Comment cela ? Que voulez-vous dire ?  
 — Allez au château de Morlac, on vous donnera des renseignements plus complets.  
 L'homme allait s'éloigner après avoir lâché cette phrase perfide, quand l'huissier le saisit violemment au collet.  
 — Que veux-tu dire, misérable... que veux-tu dire ?  
 — Ce que tout le monde sait, sauf vous, répondit l'autre en se dégageant, que votre fille est partie avec Jean de Morlac.  
 L'huissier eut un éblouissement.  
 — Tu mens ! drôle, tu mens !  
 Il voulut s'élançer, mais ses forces le trahirent.  
 Il se laissa tomber sur une borne, affaîssé.  
 L'autre s'était éloigné en ricanant.  
 Quand l'huissier reprit ses sens, il chercha un instant à rassembler ses idées, puis la phrase du gremlin lui revint.  
 Sa fille était la maîtresse de Jean de Morlac. Tout le monde le savait. Il n'y avait que lui qui l'ignorait. Sa honte était publique. Il se rappelait maintenant les expressions narquoises de physiologie des gens sur son passage depuis quelques jours.  
 Eh bien, oui, ce que cet homme avait dit était vrai... Souvent sa fille s'était absentée le soir, furtivement, en expliquant qu'elle allait chez quelque

commission membre de la sous-commission chargée d'étudier avec M. Peytral, ministre des finances, la question des boissons retour de la Chambre.

**Rentrée du tribunal**

La rentrée des vacances de Pâques du tribunal de première instance de Cahors aura lieu lundi 10 avril.

**Le croup à Cahors**

Nous extrayons de la séance du conseil d'hygiène, les passages suivants relatifs à l'épidémie de croup à Cahors :

M. le président donne lecture d'une lettre de M. l'inspecteur d'académie, qui se fait l'écho des préoccupations de la population de Cahors au sujet des 5 cas de croup qui se sont produits, depuis le mois de novembre chez des enfants de l'école de la place Thiers. Pour donner satisfaction aux légitimes désirs de M. l'Inspecteur, M. le D<sup>r</sup> Caviolle a été chargé d'étudier cette affaire et d'indiquer les moyens à prendre pour arrêter l'épidémie et en prévenir le retour.

M. le Maire fait connaître qu'il s'est transporté sur les lieux et a arrêté les dispositions urgentes à prendre dans l'intérêt de la salubrité de la population de Cahors. Il a fait exécuter immédiatement toutes les réparations indiquées par M. le D<sup>r</sup> Caviolle pour l'assainissement de l'école.

M. le Préfet donne lecture : 1<sup>o</sup> du rapport de M. le D<sup>r</sup> Caviolle.

2<sup>o</sup> Du rapport du médecin du 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Le Comité adresse des remerciements à la municipalité pour son louable empressement à la mise en état de l'école de la place Thiers au point de vue de l'hygiène.

Le conseil émet le vœu instant que les espèces d'assainissement extérieurs soient aussi adoptés : 1<sup>o</sup> Fermeture immédiate du dépotoir arrivé à l'établissement insalubre.

2<sup>o</sup> Ouverture des aqueducs devant conduire les eaux grasses de la caserne le long de l'avenue de la Gare projetée.

3<sup>o</sup> Nettoyage et désinfection de la place Thiers après les jours de foire et marché.

Il convient d'une manière générale de soumettre à une autorisation préalable les dépôts de chiffons.

4<sup>o</sup> Le conseil estime qu'il y a lieu de faire l'acquisition pour l'hospice d'une étuve à désinfection et d'un appareil à pulvérisation ayant la même destination.

**Prévoyants Français**

La 48<sup>e</sup> section des Prévoyants Français, dont le siège est à Cahors, a l'honneur d'inviter le public à une conférence en faveur de l'œuvre, qui sera faite par M. Roussel, François, auditeur au Conseil d'Etat, dans la salle du théâtre, le dimanche 9 avril, à 5 heures du soir.

Des places seront réservées pour les dames.

**La classe 1892**

L'année dernière, tout le monde déplorait la faiblesse du contingent de la classe 1891, faiblesse résultant des désastres de 1870. Cette année, nous avons le plaisir d'enregistrer une augmentation d'un cinquième environ pour la classe 1892 qui sera incorporée au mois de novembre prochain.

En effet, le relevé des listes de tirages parvenues au Ministère de la Guerre fait prévoir l'incorporation pour trois ans de 140,000 jeunes gens

voisin et il s'était dit bien des fois qu'elle restait dehors bien longtemps... Mais qui aurait cru ?... Aurait-il osé même la soupçonner ?... Tout s'expliquait maintenant. Jacques Boislaurier avait dû tout savoir. C'est pour cela qu'il était parti, qu'il s'était engagé, désespéré.

Malheureux, malheureux !

L'huissier se souleva, rentra chez lui en chancelant et s'alita.

Il avait reçu le coup de la mort.

Il traîna quelques temps encore, puis il mourut sans avoir revu sa fille.

Avant de rejoindre à Paris les deux fugitifs de Verneuil, il est nécessaire de donner quelques détails complémentaires sur Jean de Morlac, un de nos principaux personnages.

Les Morlac étaient une des principales familles de Bretagne. Gontran de Morlac, le père de l'amant de Louise, fils d'un colonel vendéen, tué à Quiberon, avait eu deux enfants, Jean et Julien, nés à quelques heures d'intervalle.

Jean, venu au monde le premier, était considéré comme l'aîné. Selon les vieilles traditions de la noblesse, c'est de lui qu'on s'occupa tout spécialement. On lui fit donner une éducation des plus soignées.

Il devait faire figure dans le monde, et y porter avec honneur le nom glorieux des Morlac. Son père le destinait à la diplomatie. Julien, au contraire, élevé au château devait rester près de son père, s'occupant de faire valoir les biens patrimoniaux.

(A suivre.)

environ, au lieu de 118,781 l'année dernière.  
Si la progression continue, comme on peut l'espérer, l'augmentation des recrues, jointe à l'application rigoureuse de la loi sur les étrangers, donnera bientôt des contingents assez élevés pour permettre au Ministre de la Guerre d'appliquer enfin l'article 29 de la loi sur le recrutement, c'est-à-dire de fixer une deuxième portion.  
Jusqu'ici il n'y a eu que de mauvais numéros envoyant les infortunés conscrits chercher les fièvres aux colonies; demain, ces mauvais numéros disparaîtront, comme nous l'avons déjà annoncé, et seront remplacés dans un avenir prochain par les bons numéros qui dispenseront un certain nombre d'hommes de deux années de service.  
Ce sera une heureuse compensation.

**Le casernement des réservistes**

Le Ministre de la Guerre vient de demander aux commandants de corps d'armée des propositions relatives au casernement ou au cantonnement des corps de réserve qui seront formés à l'automne prochain.

Il est à prévoir, en effet, que l'appel des régiments de réserve donnera en 1893, des effectifs tellement élevés à quelques-unes de nos garnisons que les bâtiments militaires ne suffiraient pas à les recevoir. Il faut donc, dès maintenant, rechercher les moyens de loger ces troupes sans créer aux populations des charges trop lourdes.

Le ministre prescrit d'abord d'employer, pour l'installation des réservistes, tous les locaux qui seront utilisables dans les casernes et que l'on n'affecte pas habituellement au logement des troupes: réfectoires, salles d'escrime, manèges, hangars aux voitures, etc.

Il recommande ensuite de tirer parti des camps ou baraquements et d'établir, dans toutes les régions où les conditions climatiques le permettent, des camps provisoires au moyen des grandes tentes qui existent dans les magasins.

Dans ce dernier cas, les troupes actives seront autant que possible, déplacées et laisseront leurs casernements aux formations de réserve, qui auraient plus à souffrir d'une telle installation que les hommes actuellement au service.

A défaut de place dans les camps et casernes, les commandants d'armes devront s'entendre avec les municipalités et demander que les bâtiments municipaux disponibles soient mis à leur disposition. Ce n'est qu'en dernier lieu qu'on devra prévoir les réquisitions et, par conséquent, le logement et le cantonnement chez l'habitant.

Le Ministre invite enfin les commandants d'armes à agir, en toute occasion, de concert avec le service de santé, afin d'être certains que rien ne soit négligé en ce qui concerne l'hygiène des hommes, et à étudier tout spécialement la question, si importante, du couchage.

Ces excellentes mesures sauvegarderont tout à la fois les intérêts généraux des populations et les intérêts particuliers des réservistes.

**Velo-Sport Cadurcien**

MM. les membres de la commission des courses du V. S. C. sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, huit avril courant, à 8 h. 1/2, au siège de la Société (café Tivoli).

**Aviron Cadurcien**

MM. les Membres de l'Aviron Cadurcien sont instamment priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu lundi, dix avril courant, à 8 h. 1/2 du soir, au siège de la société.

**Ordre du jour :**

- 1° Rapport de la vérification des comptes.
- 2° Nomination d'un trésorier.
- 3° Paiement des cotisations.
- 4° Questions diverses.

**Objet perdu**

Une petite montre en or avec chaîne a été perdue. Prière de la rapporter au bureau de police.

**Contraventions**

Des contraventions ont été relevées contre les nommés B., R., M. et C., pour avoir laissé des voitures et des matériaux sur la voie publique sans nécessité et sans être éclairés.

**Course de Toulouse du 2 Avril**

- Course internationale juniors bicyclettes 5000 mètres.
- 1° Ratier; 2° Terront Léon; 3° Maillol aîné.
- Course internationale seniors tricycles 4000 mètres.
- 1° Cassignard, sur tricycle Clément pneumatique Dunlop; 2° Béconnais; 3° Lhoste.
- Course de monocycles.
- 1° Maillol jeune; 2° Fabars.
- Course internationale juniors (tricycles) 4000 mètres.
- 1° Bonhoure; 2° Terront Léon; 3° Olire.
- Course d'honneur.
- 1° Cassignard, sur bicyclette Clément pneumatique Dunlop.

**Vélodrome Buffalo du 2 avril 1893**

- 1° Bards sur bicyclette Clément pneumatique Dunlop.

**Conseil Municipal de Cahors**

Le Conseil municipal se réunira le mardi 11 avril 1893, à 8 heures du soir.

**Ordre du jour :**

- 1° Soutiens de famille.
- 2° Vœux pour la suppression du braconnage et pour l'installation par la Compagnie d'Orléans d'ateliers de construction et de réparations.
- 3° Collège de jeunes filles. Demandes en dégrèvement de frais de pension et modification du tarif des frais des internes et externes.
- 4° Proposition relative à la création d'un marché couvert.
- 5° Rue de la Chartreuse. Acquisition Contou.
- 6° Rapport des commissions.

**Pronostics météorologiques**

Voici les prédictions de Mathieu de la Drôme pour le mois d'avril :

Temps clair à la pleine lune qui commencera le 1<sup>er</sup> et finira le 9. Mer généralement calme du 1<sup>er</sup> au 7, moutonneuse vers la fin de la période.

Période très variable au dernier quartier de la lune qui commencera le 9 et finira le 16. Fortes ondées notamment dans les provinces limitrophes de la Manche et sur les côtes du littoral océanique Océan moutonneux.

Période ayant à peu près le même caractère à la nouvelle lune qui commencera le 16 et finira le 23. Ondées dans la Normandie. Grésil. Lune rousse le 16 à 2 h. 44 minutes du soir.

Période de même nature au premier quartier de lune qui commencera le 23 et finira le 30. Température plutôt humide que froide. Averses fréquentes dans le bassin de la Loire et dans les provinces du littoral de la Manche. Pluie le 30.

Mois très variable. Gelée de courte durée et peu redoutable. Végétation nullement hâtive. Hygiène rigoureuse à observer.

**Gourdon**

Hier au soir, vers 7 heures et demie, au moment où M. Batsale, ancien procureur de la République de Gourdon, récemment nommé à Lourdes (Hautes-Pyrénées), sortait du palais et rentrait à son domicile, il fut accosté sur la place Saint-Jean par un individu qui, dans l'ombre, lui porta deux coups de canne à la tête, mais M. Batsale fut assez heureux pour parer le coup et en fut quitte pour une forte contusion à un doigt de la main droite.

La gendarmerie prévenue aussitôt, fait des recherches pour arrêter le coupable.

L'auteur de l'attentat est un nommé M. Couderc, ancien notaire à Salviac (Lot).

**Puy-l'Evêque**

La foire n'a pas été très importante. Les bœufs se vendaient en baisse de 30 fr. par paire.

- Les porcs aux cours ordinaires.
- Les moutons de 15 à 28 fr. l'un, selon qualité.
- Les poules de 55 à 60 cent. la livre.
- Les poulets de 70 à 75 cent. la livre.
- Les pigeons pattus 1 fr. 50 la paire.
- Les œufs 45 cent. la douzaine.
- Les lapins étaient très bon marché.
- Le blé de 13 à 14 fr. les 4/5.
- Le maïs de 8,50 à 9 fr.
- Les pommes de terre de 3 à 5 fr.

A cause des matinées froides et de la sécheresse, les fourrages n'ont pas belle venue, et il y a des endroits qui sont compromis de la moitié, de sorte que les bœufs baissent de prix chaque foire.

**Mauroux**

Notre instituteur qui avait eu son changement, une fois pour le Boulvè, une seconde fois pour Lacapelle-Marival, reste à son poste, car les démarches faites par M. le maire auprès des autorités compétentes pour le garder ont été favorables.

Toute la population est enchantée de pouvoir le garder.

**Douelle**

Le jeune Roucanières, âgé de 4 ans, petit-fils de M. Alaux, adjoint au maire de la commune de Douelle, vient d'être mordu par un chien. M. Soulié, vétérinaire, chargé de l'autopsie de l'animal, a déclaré qu'il était hydrophobe. L'enfant a été envoyé à l'institut Pasteur. Le chien, qui a parcouru les communes avoisinantes, a été abattu par le nommé Vielcazal, forgeron à Catus.

**Duravel**

A la Chambre, la distribution comprend un projet de loi d'après lequel le territoire de Duravel (canton de Puy-l'Evêque), est divisé en deux communes distinctes dont les chefs-lieux sont fixés aux villages de Duravel et St-Martin-le-Redon, et qui porteront respectivement ces noms. Le territoire de St-Martin-le-Redon est déterminé conformément à la teinte jaune figurée au plan d'assemblage annexé à la présente loi.

Les autres conditions de séparation sont réglées comme suit :

- 1° Les fonds pouvant exister dans la commune de Duravel, à la date de la promulgation de la présente loi, et qui ne seraient grevés d'aucune affectation spéciale, seront partagés entre les

deux nouvelles communes, à raison du nombre de feux existant dans chacune d'elles ;

2° La commune de Duravel restera seule chargée du remboursement de l'emprunt de 1,000 fr. qu'elle a contracté en vertu de l'arrêté préfectoral du 9 décembre 1885 ;

3° Les biens appartenant au Bureau de bienfaisance de Duravel seront partagés entre cette commune et la commune de St-Martin-le-Redon, créée par la présente loi, proportionnellement à la population municipale de ces deux communes, sous réserve des droits privatifs qui pourraient appartenir à l'une ou à l'autre.

Sont exceptés du partage ; une maison et un jardin, possédés par le bureau de bienfaisance de Duravel, et qui resteront sa propriété propre.

**Albas**

Le nommé Boutet, dit Pécontal, âgé de 55 ans, à Crespiat, commune d'Albas, a été trouvé pendu dans son domicile à une poutre de la cuisine.

**Lherm**

Un incendie de 12 stères de bois de chauffage, incendie qu'on attribue à la malveillance, a eu lieu au préjudice du nommé Fabres Charles, propriétaire à Lherm (Lot).

Cette perte est évaluée à 84 francs. Fabre n'était pas assuré.

La gendarmerie de Catus s'est livrée à une enquête, et on espère mettre bientôt entre les mains de la justice l'auteur de ce méfait.

**AVIS**

Nous rappelons que c'est demain dimanche, à 2 heures de l'après-midi, qu'aura lieu à l'Hôtel de Ville, la vente par adjudication, en deux lots, du jardin du Bureau de bienfaisance, situé avenue de l'Abattoir.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME du 9 AVRIL 1893  
de 4 à 5 heures du soir (*Allées Fénélon*)

- Marche du Eigaro Wittmann.
- Si J'étais Roi (ouverture) Adam.
- Sur la plage (valse) Waldteufel
- Werther (Massenet) fantaisie par Kelsen.
- Stella (Mazurka) Strobl.

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

du 1<sup>er</sup> au 8 avril 1893  
*Naissances*

- Labaurie, Charlotte-Marie-Françoise, rue Saint-Georges, 7.
- Delbecque, Marthe-Louise, à Cabazat.
- Michel, Albert, rue Brives, 7.
- Molinier, Marcelin-Marceau, rue Saint-James, 6.
- Charles, Louis-Joseph, rue du Rempart, 27.
- Artigue, Paul-Jean, place Saint-James, 4.
- Arbouys, Léonce-Jean, rue Nationale, 51.
- Vincent, Léonce-François Germain, place Galde-mar, 4.
- Labat, Léon-Adolphe, rue du Tapis-Vert, 3.

**Mariages**

- Terrié, Etienne, cultivateur, et Guiraudet, Adeline, s. p.
- Nègre, Louis, plâtrier, et Iragne, Amélie, s. p.
- Grèzes, Lambert, cocher, et Estradié, Eulalie, femme de chambre.

**Décès**

- Fourès Etienne-Sylvain, 9 ans rue du Lycée, 38.
- Ayot, Marie, 17 mois, à Larozière.
- Simonis, Etienne, propriétaire, 73 ans, quai de Regourd, 7.
- Michet, Louis, 2 ans 3 mois, rue Labarre, 42.
- Ross, François, s. p. 63 ans, rue des Soubirous 2.
- Bergougnoux, Marie, s. p., 57 ans, épouse Combarieu au Payrat.
- Soubrié, Léontine, s. p., 17 ans, à l'hospice.
- Andrieu Montaudé, Thérèse, s. p, 74 ans, veuve Bel, rue Labarre, 2.
- Dages, Marie-Jeanne, s. p., 31 ans, épouse Larrière, rue des Boulevards, 12.
- Carbonel, Sylvain-Géraud, ex-négociant, 53 ans, place Clément-Marot.

**THÉÂTRE DE CAHORS**

DIRECTION DE M. J.-P. GUYOT

Dimanche 9 avril

**Les Cloches de Corneville**

Opéra comique en 4 actes, mus. de Planquette

**Pitules Suisses.**

Exigez le timbre de l'Etat.  
Méfiez-vous des contrefaçons!

« En goûter une fois c'est l'adopter pour toujours. » A quoi s'applique donc cette phrase ? Au « Tapioca Rils. » Demandez-en chez votre épicière (en exigeant sur le paquet la marque de fabrique qui consiste en un trèfle à quatre feuilles et vous m'en direz des nouvelles.

Le meilleur régénérateur des forces épuisées est la *Tisane Dussolin*. Il suffit d'en prendre une cuillerée à café chaque matin.

**VITICULTURE**

**Anthraxose**

Comme nous l'avons déjà dit dans notre ouvrage (1) *Expériences pratiques sur la culture des vignes américaines*, l'anthraxose ou rouille noire, est une des plus terribles maladies cryptogamiques, et est due à un champignon, le *sphaceloma ampelinum*.

L'anthraxose détermine, sur les organes verts des vignes, des lésions quelquefois très importantes et qui peuvent entraîner des conséquences graves au point de vue de leur production et même de leur existence. Les lésions se présentent le plus souvent avec des taches noires; ensuite les feuilles viennent recroquevillées sur leurs bords, les vrilles et l'extrémité des pampres noirs et à demi-brûlés, on reconnaît alors le terrible ennemi que l'on a à combattre.

On en distingue trois sortes: l'anthraxose maculée, l'anthraxose ponctuée et l'anthraxose déformante.

Nous ne décrivons pas ces trois espèces d'anthraxose, ce serait beaucoup trop long; nous nous bornerons seulement à décrire à nos lecteurs nos expériences qui ont très bien réussi.

Huit jours avant le débourement nous traitons cette maladie sur tous les cépages cultivés pour éviter les foyers d'infection, avec la solution suivante: 50 kilog. sulfate de fer, 10 kilog. d'acide sulfurique par hectolitre d'eau.

La seconde opération se fait au moment du débourement sur les cépages qui sont fortement atteints de cette maladie, avec la même solution que ci-dessus, en badigeonnant en plein débourement une fois tous les ceps fortement atteints, avec la solution encore chaude, avec un pinceau de chiffons de laine, par tous les bras et même sur les bourgeons, en évitant toutefois la partie verte qu'ils laissent apparaître.

Il y a tout de suite un arrêt de sève qui dure une quinzaine de jours mais qui ne doit pas alarmer car, après ce temps, elle n'en est que plus vigoureuse et les bourgeons n'en deviennent pas moins gros.

Quand les bourgeons ont atteint une longueur de 10 centimètres, on fait un mélange de 50 pour 0/0 de soufre trituré avec 50 pour 0/0 de chaux hydraulique en poudre que l'on répand sur la vigne par deux ou trois fois à quelques jours d'intervalle.

Avec les remèdes cités plus haut, on n'a plus à se préoccuper de l'anthraxose qui aurait été, si on n'y avait pris garde, aussi terrible que le phylloxéra.

Combattons avec courage les terribles cryptogames de la vigne, lesquels viennent s'abattre sur les ceps comme l'aigle sur sa proie; par nos efforts nous sortirons toujours vainqueurs de la lutte que nous avons entreprise, et qui a pour but la reconstitution des vignobles par le moyen des cépages américains.

Vire, le 25 mars 1893. Victor COMBES, Chevalier du Mérite agricole.

(1) En vente chez l'auteur et chez M. Giras, Libraire, à Cahors. Prix: 3 fr.

**REVUE HEBDOMADAIRE**

Le marché est très hésitant. La liquidation a été en général assez facile, bien que les reports aient été un peu plus chers que le passé.

Sur nos rentes, on devra tenir compte pendant un certain temps de nos agitations politiques et surtout du retour probable aux déficits budgétaires.

Le 3 0/0 est à 96.80.

Le Crédit Foncier dont l'assemblée générale a eu lieu samedi, reste à 976.25. Le rapport lu aux actionnaires renferme des constatations de nature à dissiper toutes les légendes que la malveillance s'est plu à répandre sur cette institution.

La Société Générale est bien tenue à 475. Le dividende a été fixé à 12.50. Cet établissement espère des rentrées d'une certaine importance dans ses affaires du Pérou.

Le Crédit Lyonnais a réalisé un progrès sensible à 773.75. On a vu que cette société, dans une année aussi peu fertile en affaires a réalisé de beaux bénéfices presque uniquement par ses opérations courantes.

Le Comptoir National d'Escompte a vu ses cours s'améliorer. Le chiffre des affaires a augmenté d'un mois à l'autre de six millions.

Les titres de la Société des Immeubles de France sont toujours recherchés par l'épargne. Les obligations 3 0/0 sont à 390, les 4 0/0 sont à 472.50.

Nos grands chemins sont assez bien tenus mais sans grandes affaires. Bonne tenue des obligations des chemins de fer économiques.

Les valeurs du Suez sont lourdes. Les recettes sont loin d'être brillantes.

L'Italien a oscillé toute la semaine autour du cours de 93, cours encore très ferme, en égard aux difficultés au milieu desquelles se débat le ministère.

La rente Extérieure d'Espagne a continué son mouvement ascensionnel. Les fonds ottomans qui ont beaucoup monté sont en légère réaction.

L'ingénieur français envoyé par la Cie du chemin de fer National de l'Equateur pour prendre sur place la direction de l'entreprise donne au siège social les meilleurs renseignements sur l'affaire en elle-même que sur ses rapports avec le gouvernement.

Nous avons annoncé la souscription aux actions nouvelles du Comptoir des fonds nationaux.

Cet établissement s'est adonné à la création de sociétés industrielles à petit capital, qui abondent en France, trouvent difficilement le concours financier nécessaire auprès des grandes sociétés de crédit, précisément à cause du peu d'importance de leur capital.

C'est le Comptoir des fonds nationaux qui tout récemment a procédé avec le succès que l'on sait à l'émission des tramways à vapeur du Jura.

On sait que dans la souscription qui sera close le 14 avril, un droit de préférence est réservé aux actions anciennes actuellement cotées 737.50.

**Bibliographie**

**LE MONDE ILLUSTRÉ** Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36<sup>e</sup> année. — Sommaire du numéro du 1<sup>er</sup> avril 1893. Gravures : Pâques ; Pâques-fleuries : Les Rampeaux. — Pâques au village : Les enfants de chœur récoltant des œufs. — Beaux-Arts : Descente de Croix, tableau de Rubens. — Mise au tombeau, tableau d'André del Sarte. — Quiétude, tableau de Mme de Champ-Renaud. — Allégories : Les saisons : Le printemps. — Portraits : M. Challemeil-Lacour, de l'Académie, président du Sénat. — Paris : Les marchands de fleurs aux Halles. — Les objets perdus, illustrations de Martin. — Rome ; St-Jean-de-Latran : Le grand pénitencier. — La mode en mars 1893. — Livres illustrés : Gravure extraite de l'album d'Albert Guillaume : Les Bonshommes.

Texte : Chroniques : Le courrier de Paris, par Pierre Véron. — Théâtres par H. Lemaire. — Musique, par A. Boisard. — Variété : Œufs de Pâques, par G. Lenôtre. — Beaux-Arts, par Olivier Merson. — Etudes illustrées ; Objets perdus, par Guy Tomel. — La mode dans le monde, par Luika. — Le courrier du Sport, par Archiduc. — Nouvelle en cours de publication : Miss Mary, par Bonsergent. — Explication de gravures, Echees, Rébus, Bibliographie, Revue comique, Choses et autres, etc. — En supplément : Ce qu'elle voulait, roman par Pierre Maël, illustrations de Marold.

Le numéro : 50 centimes.

**LE BON JOURNAL.** — Administration et Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 6 avril 1893. — Aimée Fabrègue : une âme d'enfant. — Charles Mérivel : Confession d'un gentilhomme (suite). — Pierre Sales : Viviane de Montmorant (suite). — Marie Robert Halt : Le jeune Théodore. — Xavier de Montépin : Sa Majesté l'Argent (suite). — Alexandre Boutique : Une Faute de jeunesse (suite).

**JOURNAL DE LA JEUNESSE.** — Sommaire de la 1032<sup>e</sup> livraison (8 avril 1893). — Texte : L'aventure d'Alexandre Vorzof, par Mme de Nanteuil. — La mise à sec du Zuyderzée, par L. Viator. — Monts et Merveilles, par A. Verley. — Les voyages merveilleux de Lazare Paban, par Eugène Mouton. — Les abattoirs de Chicago, par Pierre de Mériel. — Les timbres-poste, par Lucien d'Elne. — Chaque numéro, 40 cent.

Illustrations de A. Paris, Myrbach, Vuillier. Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

**TOUR DU MONDE.** — *Nouveau Journal des voyages.* — Sommaire de la 1683<sup>e</sup> livraison (8 avril 1893). — Chez les populations sauvages du sud de l'Annam, par M. le capitaine Cupet, ancien membre de la mission Pavie. — Quinze gravures de A. Paris, Boudier, G. Vuillier, Thiriart, Boeker, Barbant, Gotorbe et de Bazin. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

**MONITEUR DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE**

PARIS — 30, rue Bergère, — PARIS (26<sup>e</sup> ANNÉE)

Revue économique et financière  
Publiée par la Maison LEMAIRE, DUPONT et Cie  
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS  
Capital : 750,000 Francs  
Paraissent le dimanche et publient tous les tirages autorisés par la loi

Cours complets des Valeurs en Bourse, en Banque, d'Assurances de Charbonnages et Minières ; renseignements utiles ; études sur toutes les valeurs ; questions de jurisprudence financière ; tableaux mensuels des coupons et de l'échelle de revenus des valeurs.

Cette revue est l'une des plus anciennes, des plus répandues.

ABONNEMENT : SIX FRANCS PAR AN  
ÉTRANGER : DIX FRANCS  
Numéros spécimens envoyés sur demande

SOMMAIRE DU N° 14

Situation. — Société Lemaire, Dupont et Cie. — La loi sur les sociétés. — Informations financières. — Compagnie départementale des Eaux et Services municipaux. — Tramways à vapeur du Jura. — L'emprunt de la ville de Paris. — Les obligations de chemins de fer français. — Compagnie générale transatlantique. — Finances grecques. — Domaines autrichiens. — La conversion autrichienne. — L'emprunt brésilien. — La dette portugaise. — Renseignements utiles ; Valeurs à acheter, valeurs à vendre : l'obligation de la compagnie départementale des Eaux et Services municipaux ; l'action de la compagnie transatlantique ; obligations de chemins de fer français ; obligations eaux de Bayonne. — Jurisprudence financière. — Revue des valeurs. — Marché en Banque. — Petite correspondance. — Marché des départements. — Cours des métaux. — Canal de Suez. — Changes et monnaies. — Coupons à l'échéance d'avril 1893. — Tirages : Compagnie du gaz de Bordeaux. — Crédit foncier de France : Obligations foncières 3 0/0 1879.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C<sup>ie</sup>  
56, RUE JACOB, A PARIS

**LA MODE ILLUSTRÉE**

JOURNAL DE LA FAMILLE  
Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille ; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochets, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements : 1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4<sup>e</sup> édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.



Agents régionaux pour la vente exclusive au commerce de gros : MM. A. MITTEAU et fils, à Périgueux.

**LA DÉBÂCLE**

Par Emile ZOLA

Grande publication illustrée en livraisons à 10 cent.

Pour annoncer cette édition véritablement populaire, nous ne pouvons mieux faire que de mettre sous les yeux de nos lecteurs la lettre suivante que le maître a écrite à l'un de nos grands journaux du matin :

« Vous allez publier *La Débâcle* et vous me demandez quelques lignes de préface.

» D'ordinaire, je veux que mes œuvres se défendent d'elles-mêmes et je ne puis que témoigner ma satisfaction en voyant celle-ci publiée dans un grand journal populaire, qui la fera pénétrer dans les couches profondes de la Démocratie.

» Le peuple la jugera et elle sera pour lui, je l'espère, une leçon utile. Il y trouvera ce qu'elle contient réellement : l'histoire vraie de nos désastres, les causes qui ont fait que la France, après tant de victoires, a été misérablement battue, l'effroyable nécessité de ce bain de sang d'où nous sommes sortis régénérés et grandis.

» Malheur aux peuples qui s'endorment dans la vanité et la mollesse ! La puissance est à ceux qui travaillent et osent regarder la vérité en face.

*La Débâcle* est illustrée par un artiste éminent, le peintre de batailles JEANNIOT, qui s'est inspiré de documents authentiques en visitant, comme l'a fait Emile Zola, les contrées qui furent le théâtre de la guerre.

L'ouvrage, grand in-8<sup>o</sup> Jésus, paraît en livraisons à 10 centimes et en séries à 50 centimes. Deux livraisons par semaine et une série tous les 18 jours.

On peut souscrire de suite à l'ouvrage complet, reçu franco au fur et à mesure de l'apparition de chaque série, en adressant un mandat poste de sept francs à l'éditeur E. Flammarion, 26, rue Racine, Paris.

**PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE**

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte  
Breveté S. G. D. G.

**Enclume de Famille**

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le *Protecteur de la Chaussure*, système BLAKEY.

Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le *Protecteur*, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil*.

Echappés pour maîtres et adjoints  
EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

**UNION DES OUVRIERS**  
Tailleurs de pierre et Maçons

L'Union des ouvriers maçons, tailleurs de pierre, se recommande au public pour tous travaux de maçonnerie, taille de pierre, sculpture, travaux de cimetière, etc., etc. Travaillant par eux-mêmes, ils peuvent, vu leur nombre, activer les travaux et faire les prix les plus modérés.

**Siège Social : Rue de Vayrols, n° 7**

EXPOSITION



CAHORS 1881

**B. DOUCÈDE**

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

**L'ATLAS NATIONAL**

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes

ne reviendra qu'à 18 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

La 1<sup>re</sup> liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires

der un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1<sup>re</sup> série

**Vins de Bordeaux-Médoc**

Vins vieux blancs et rouges au détail et vins en fûts, Cognacs, Rhums, Armagnacs et Champagnes, tous articles de marque et garantis.

Vente à Cahors, 19, rue Saint-Barthélemy, chez M. Lasserre, ancien chef de section.

**EAU MINÉRALE NATURELLE**

BI-CARBONATÉE SODIQUE

de

Saint-Julien de Jordanne (Cantal)

Médaille obtenue à l'Exposition Industrielle du Cantal

La bouteille (verre non compris). 0<sup>e</sup> 30

La caisse de 21 bouteilles... 6 00

S'expédie dans tout le département du Lot. — Transport à la charge du destinataire.

M. Magot, pharmacien, 10, rue de la Liberté, à Cahors.

**A VENDRE**

(Pour cause de départ éventuel)

**UNE MAISON**

composée de deux corps de bâtiments

SISE

Faubourg et rue St-Georges, N° 24

Contenant dix-sept pièces récemment mises à neuf, un grand magasin ou établi et un vaste hangar pouvant servir d'écurie ou de remise.

REVENU MOYEN : 1,200 fr.

S'adresser au Siège de l'immeuble ou au Bureau du Journal.

**A Vendre**

IMMÉDIATEMENT

L'établissement connu sous le nom de CAFÉ DE STRASBOURG, boulevard Gambetta, n° 77, Cahors.

S'adresser à M. Andrieu, propriétaire de l'établissement.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

**VIGNES AMÉRICAINES**

GRANDES PÉPINIÈRES, PLANTS GREFFÉS ET SOUDÉS

**VICTOR COMBES**

PROPRIÉTAIRE-VITICULTEUR

Lauréat du Concours des Vignobles

Membre de la Société des Agriculteurs de France, de la Société Agricole et Industrielle du Lot, du Conseil municipal de Vire

CHEVALIER DU MÉRITE AGRICOLE

A VIRE, PAR PUY-L'ÉVÊQUE (LOT)

NOTA. — Toutes nos boutures et plants racinés seront coupés ou arrachés en présence de l'acheteur. Les boutures auront 0,50 de long en moyenne.

Tous nos plants sont garantis authentiques

VIENT DE PARAÎTRE : Nos expériences pratiques sur la culture des Vignes Américaines. Prix : 3 francs (franco poste).

**PRIX-COURANT**

(SAUF VARIATIONS)

HIVER 1892 — PRINTEMPS 1893

PLANTS DE 1<sup>er</sup> CHOIX EXTRA

VIGNES AMÉRICAINES				PLANTS FRANÇAIS			
	Boutures		Racinés		Greffés et soudés sur les portegreffes ci-contre :		
	le cent	le mil.	le cent	le mil.	le cent	le mil.	
Black Défilance . . . . .	45	100	20	150	Aspiran teinturier Bouschet . . . . .	25	250
Canada . . . . .	6	50	43	120	Carignan Bouschet . . . . .	25	250
Clinton ou plant Pouzin . . . . .	1,30	12	3	40	Aramon teinturier Bouschet . . . . .	22	200
Cynthiana . . . . .	2	15	8	60	Alicante Henry Bouschet . . . . .	25	200
Groton . . . . .	50	60	20	150	Grand noir de la Calmette . . . . .	25	250
Duchess . . . . .	50	400	50	60	Terrat Bouschet . . . . .	25	200
Herbemont . . . . .	2	45	8	60	Portugais bleu . . . . .	35	200
Herbemont d'Aurèle . . . . .	50	300	30	30	Côt on Anzerrolis . . . . .	25	200
Herbemont Touzan . . . . .	40	300	30	30	Aramon . . . . .	22	200
Jacquez à gros grains . . . . .	2	43	15	40	Gamay de Bourgogne . . . . .	25	200
Jacquez d'Aurèle . . . . .	20	40	40	40	Chasselas du 22 juillet . . . . .	30	250
Jacquez d'Aurèle Cazalis . . . . .	200	300	300	300	Chasselas ordinaires . . . . .	22	200
Othello . . . . .	2	15	6	50	Muscats noir . . . . .	30	300
Noah . . . . .	8	63	15	100	<b>Boutures pour greffons</b>		
St-Sauveur (extra-fertile) . . . . .	15	100	20	200	Aspiran teinturier Bouschet . . . . .	15	100
Sécondary . . . . .	20	150	40	300	Carignan Bouschet . . . . .	20	150
Sémashus . . . . .	6	50	15	100	Aramon teinturier Bouschet . . . . .	10	80
Triumph . . . . .	45	140	25	200	Alicante Bouschet . . . . .	5	20
Berlandieri . . . . .	50	80	50	80	Alicante Henry Bouschet . . . . .	5	20
Cinéra . . . . .	50	80	80	80	Grand noir de la Calmette . . . . .	20	150
Cordifolia . . . . .	40	25	200	200	Terrat Bouschet . . . . .	10	80
Riparia large feuille . . . . .	2	45	5	40	Portugais bleu . . . . .	20	150
Ruprestis large feuille . . . . .	4	33	10	80	Plant de la beauté . . . . .	50	50
Ruprestis du Lot ou phénomène . . . . .	5	40	15	120	Plant Gony . . . . .	50	50
Ruprestis Ganzin . . . . .	45	100	20	150	Castet . . . . .	3	25
Solonis . . . . .	2	45	7	60	Nédiéscoul (1) noir . . . . .	50	50
Vialla . . . . .	2	13	7	60	» blanc . . . . .	50	50
York Madeira . . . . .	3	25	8	70	(1) Raisin de 0,80 de long.		

**RAPHIA du Japon, 1 fr. le kilo**

Pince Alliés, 4 fr. — Bouchons fendus, le mille 4 fr. — Sulfate de cuivre garanti 98-99 % à 50 fr. les 100 kilos.

NOTA. — Pour toute commande atteignant 50 francs, nous donnons un exemplaire de notre brochure, sur les Vignes Américaines.

Notre ouvrage *Expériences pratiques sur la culture des vignes américaines* est divisé en cinq parties : 1<sup>re</sup> partie : Description des plants, division des terrains d'adaptation. — 2<sup>e</sup> partie : Les meilleures modes de multiplication de la vigne. — 3<sup>e</sup> partie : Etablissement du vignoble et culture de la vigne. — 4<sup>e</sup> partie : Les meilleurs engrais à employer. — 5<sup>e</sup> partie : Les maladies de la vigne et les principaux moyens de les combattre.

**Rendus franco en gare de Cahors**